



## Passeport IFC

Maintenez la valeur  
de votre entreprise

# Une nécessité pour to

## Une obligation légale

Lors du départ en retraite de vos salariés, votre entreprise est tenue de verser des Indemnités de Fin de Carrière (IFC). Le financement de ces indemnités incombe exclusivement à l'entreprise. Si vous n'anticipez pas leur gestion, elles peuvent déséquilibrer votre trésorerie.

## Une charge financière croissante

La loi Fillon a pour conséquences l'allongement de la durée du travail, la restriction du recours aux préretraites et l'augmentation du taux d'activité des plus de 50 ans.

Il devient d'autant plus nécessaire, pour toutes les entreprises, de provisionner le passif social dont font partie les IFC dues aux salariés.

## Une réponse performante de votre Mutuelle

**Passeport IFC** permet à votre entreprise de lisser dans le temps la charge représentée par les départs en retraite de vos salariés, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

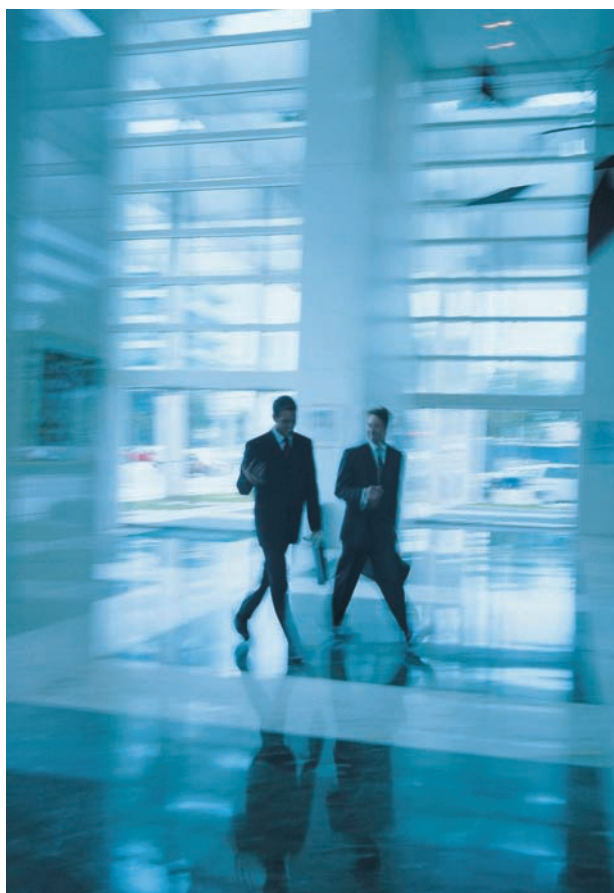
Ce dispositif est destiné à tout ou partie de votre personnel. Vous choisissez les catégories de salariés bénéficiaires.

Il couvre le passif social correspondant aux engagements de votre entreprise en matière d'Indemnités de Fin de Carrière, et augmente ainsi la valeur de votre entreprise.

**Passeport IFC** vous permet de sécuriser les droits futurs de vos salariés.

## Un diagnostic précis

Une étude précise de vos engagements en matière d'IFC permettra de déterminer votre stratégie de financement sur mesure.



## Profitez d'un cadre fiscal avantageux pour votre entreprise

En souscrivant **Passeport IFC** destiné à couvrir vos engagements IFC, votre entreprise bénéficie d'un dispositif fiscal très avantageux : les cotisations versées sont déductibles du résultat imposable de l'année de versement et ne sont pas soumises aux charges sociales, sous certaines conditions et à hauteur de l'engagement de l'entreprise.

De plus, les intérêts financiers acquis dans le cadre du contrat ne sont pas imposables.

# utes les entreprises

## Une gestion souple et évolutive, en toute liberté

Avec **Passeport IFC** vous pouvez ajuster régulièrement le montant des cotisations en fonction des variations au sein de l'effectif de votre entreprise.



## Des supports financiers performants

Afin d'optimiser la gestion des provisions constituées, **Passeport IFC** donne accès à 4 supports financiers

- **Le fonds en euros** correspond à l'actif général de l'U.N.P.M.F. composé essentiellement d'obligations, d'actions et de parts d'OPCVM et orienté avant tout sur la régularité et la sécurité.
- **Le support Natixis Modération** s'adresse à des personnes privilégiant une gestion diversifiée et recherchant une exposition modérée aux marchés actions sur le moyen terme.
- **Le support Robeco Active Quant Allocation** privilégie un équilibre entre performance et sécurité.
- **Le support Robeco European Equities** dont les placements sont effectués dans une optique de recherche de valorisation maximale du capital en acceptant une prise de risques.

La valeur des Unités de Compte peut varier à la hausse comme à la baisse.

## La gestion pilotée

Vos cotisations sont investies suivant une grille de répartition définie par les experts financiers de l'U.N.P.M.F. :

**10 %** sur **Robeco European Equities**

**70 %** sur **Robeco Active Quant Allocation**

**20 %** sur **Natixis Modération**

## La gestion libre

Vous décidez librement de la répartition de vos versements sur les 4 supports financiers et vous conservez à tout moment la possibilité de réaliser des arbitrages.

En choisissant l'option Dynamisation des plus-values, vous pouvez optimiser la rentabilité financière, tout en protégeant le capital provisionné.



## Les **⊕** de Passeport Indemnités de Fin de Carrière

- **Un cadre fiscal avantageux pour l'entreprise**
- **Une étude précise de vos engagements**
- **Des supports financiers performants**
- **Une gestion souple et évolutive**



## Votre mutuelle au cœur de votre vie !

Nous faisons partie du mouvement social le plus puissant : la Mutualité Française.

**38 millions de personnes protégées, soit plus d'un français sur deux.**

Nos valeurs, notre approche santé, notre savoir-faire et nos services aux adhérents sont reconnus par tous :

- solidarité, non discrimination...
- dispense d'avance de frais pour de nombreux soins
- des garanties d'épargne, de prévoyance, de retraite et d'assistance
- des services aux adhérents (établissements de santé, centres optiques, dentaires, prévention, ...)

Avec MUTEX, nous agissons au quotidien pour améliorer votre niveau de protection.

L'ensemble de la gestion des garanties proposées par MUTEX est certifié ISO 9001, V2000, un gage de sécurité supplémentaire pour vous et votre entreprise.

**Mutex protège l'environnement en imprimant ce document avec des encres végétales sur un papier composé de fibres recyclées à 60% et de fibres issues de forêts gérées durablement.**

**MUTEX** est une marque de



[www.mutex.fr](http://www.mutex.fr)

Assureur des garanties : Union Nationale de la Prévoyance de la Mutualité Française (U.N.P.M.F.)  
Union soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité, enregistrée au Registre National des Mutuelles sous le numéro 442 574 166, agréée pour les branches 1, 2, 20, 21 et 22.  
Siège social : 255, rue de Vaugirard – 75015 PARIS